

# Le Viaduc de Druyes et la Vallée de Panama



Randonnée n°148113

Une randonnée proposée par *prieurguy*

## Parcours balisé N°11.

Ce circuit permet de gagner le petit village de Druyes-les-Belles-Fontaines en passant par des parties boisées et des zones cultivées. Le retour s'effectue sur une ancienne voie de chemin de fer. Entre Les Roches et Pesselière, on peut admirer les cèdres de la Lavière et à Pesselières, le Sully ainsi que les vestiges de l'ancien château.

<b>Durée :</b>	4h 50	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	16,09 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	88 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	91 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	248 m	<b>Commune :</b>	Sougères-en-Puisaye (89520)
<b>Point bas :</b>	179 m		

## Description

Le point de départ se situe sur la place de Pesselière, près du tilleul dit Le Sully. Parking possible sur l'aire tout près de la menuiserie.

**(D/A)** En tournant le dos à la menuiserie, prendre la Rue du Tilleul orientation Sud, direction Les Billards. Laisser les 2 rues partant à droite et à gauche pour continuer sur cette petite voie goudronnée.

**(1)** Au hameau Les Billards, passer devant le calvaire à main gauche, traverser la route D73 et monter la rue en face.

**(2)** Après avoir parcouru 300 m environ, virer à gauche. Continuer tout droit sur la route goudronnée et prolonger par le sentier dans le bois.

**(3)** Traverser une petite route goudronnée, continuer et longer des parcelles cultivées.

**(4)** En vue du hameau de La Sauvin, tourner à gauche (vers l'Est). Cheminer à travers des zones cultivées et dans des bois.

**(5)** Laisser à gauche, la ferme de Maupertuis et tourner à droite (direction Sud). Continuer le chemin en obliquant Est à un moment. Plusieurs chemins mentionnés sur la carte n'existent plus.

**(6)** Arriver au hameau de La Petite Poisse, poursuivre tout droit sur la route goudronnée. Laisser 2 routes sur la droite, passer la cote 216 pour arriver à la hauteur d'un chemin à main gauche.

**(7)** Tourner à gauche sur ce chemin, il aboutit en contre-bas du Viaduc de Druyes.

**(8)** Rejoindre par la gauche l'ancienne voie ferrée, la pente est un peu plus forte.

**(9)** À droite, le viaduc, en face le point de liaison avec un chemin balisé, c'est par la gauche que le parcours continue. La randonnée prend l'ancienne ligne de chemin de fer vers le Nord-Nord/Ouest. Elle passe sous la route D73, laisse Les Singes sur la gauche.

**(10)** À ce carrefour, une ancienne maison de garde barrière à main gauche et un chemin qui la contourne seront un repère pour suivre le chemin le plus large presque en face de notre arrivée, mais légèrement décalé sur la gauche.

**(11)** En ayant comme repère les maisons et fermes du hameau Les Roches sur la gauche, tourner à gauche. Garder l'orientation Ouest, traverser le

## Points de passages

- D/A Place principale du hameau**  
N 47.563233° / E 3.343254° - alt. 248 m - km 0
- 1 Aux 4 routes, prendre celle du milieu**  
N 47.552706° / E 3.34628° - alt. 209 m - km 1.29
  - 2 Virer à gauche**  
N 47.55099° / E 3.346302° - alt. 217 m - km 1.5
  - 3 Traversée d'une route**  
N 47.544272° / E 3.352406° - alt. 233 m - km 2.42
  - 4 A gauche dans le chemin qui part à l'équerre**  
N 47.539449° / E 3.352899° - alt. 228 m - km 2.96
  - 5 Virer à droite**  
N 47.548917° / E 3.377713° - alt. 222 m - km 5.6
  - 6 La Petite Poisse, tout droit**  
N 47.544789° / E 3.386983° - alt. 216 m - km 6.72
  - 7 A gauche dans le chemin**  
N 47.541134° / E 3.404023° - alt. 206 m - km 8.1
  - 8 Monter à gauche en contre-bas du viaduc**  
N 47.544588° / E 3.41546° - alt. 181 m - km 9.15
  - 9 Arrivée sur l'ancienne voie ferrée, à gauche**  
N 47.545648° / E 3.414097° - alt. 194 m - km 9.31
  - 10 A partir de la gauche, prendre le 2ème chemin**  
N 47.559566° / E 3.388948° - alt. 208 m - km 12.06
  - 11 Virer à gauche en direction du hameau**  
N 47.565049° / E 3.378035° - alt. 198 m - km 13.17
  - 12 A gauche du calvaire**  
N 47.564194° / E 3.37252° - alt. 209 m - km 13.6
  - 13 - Cèdres de la Lavière**  
N 47.563369° / E 3.356641° - alt. 230 m - km 14.83

hameau jusqu'au calvaire à la sortie du village.

(12) À ce carrefour de 4 routes, suivre celle qui part à gauche du calvaire.

(13) Passer devant le site des 3 Cèdres de la Lavière et continuer tout droit.

En arrivant à Pesselière, face à la menuiserie, tourner à droite dans la Rue du Tilleul, ensuite, à gauche devant le tilleul de Sully.

(14) Revenir sur la place de Pesselière (D/A).

## 14 - Tilleul de Sully de Pesselière

N 47.564329° / E 3.343072° - alt. 247 m - km 15.93

## D/A Place principale du hameau

N 47.563232° / E 3.343263° - alt. 248 m - km 16.09

## Informations pratiques

Prévoir de bonnes chaussures de marche, boisson, lunettes de soleil, couvre-chef, le cas échéant. En cas de pluie, quelques passages humides et boueux peuvent se rencontrer.

A Druyes-les-Belles-Fontaines, près du plan d'eau, aire de pique-nique. En été une guinguette, toujours près du plan d'eau et un restaurant dans le village.

Ce circuit peut être réalisé en VTT en sens inverse avec au (9), la possibilité de rallonger en faisant ce [circuit](#).

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°11 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre en janvier 2020.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

## A proximité

(7) Panorama sur le viaduc, le Château des Courtenay, l'église en contrebas du château du village de Druyes.

(9) En prenant à droite, vous pourrez faire un aller-retour sur le viaduc. Sur la trace de la randonnée, un peu après ce point, une pancarte vous indique le site de Panama. Vous pourrez y aller en suivant les indications (20mn en aller-retour). Cela vaut le détour !

En suivant le tracé de l'ancienne ligne, vous pourrez remarquer le travail impressionnant pour le creusement de la roche.

(13) Les Cèdres de la Lavière entre Les Roches et Pesselières : 4 cèdres avaient été plantés voici plus de 100 ans sur l'emplacement de sépultures. Trois ont (bien) poussé. La lavière fait référence aux pierres plates calcaires (les laves) qu'on trouve sur les terrains alentour, rien à voir avec la lave des volcans.

(14) Le tilleul quadricentenaire de Sully. Jeanne d'Arc serait passée par Pesselière en allant d'Auxerre vers la Loire.

Randonnée d'une journée avec la visite possible du village de Druyes : plan d'eau, église, viaduc, château, expositions... Possibilité de continuer par le [chemin](#).

[Druyes](#) : très beau village à visiter :

- le château des Courtenay qui domine le village : en 1217, le seigneur de Courtenay, cousin du roi Philippe-Auguste a été proclamé empereur de Constantinople. Des visites guidées sont organisées en été.

- l'église du 12ème siècle : malgré ses dimensions modestes, elle est très intéressante à visiter.

- dans les falaises près du plan d'eau, était le site de l'ermite St Romain (on voit une croix).

- le [viaduc](#) : construit en 1884 sur la ligne Surgy (près de Clamecy) - Triguères (près de Montargis). Le train permettait le transport de la pierre (on est tout près des anciennes [carrières d'Aubigny](#) qui se visitent) du bois, des céréales, etc, vers les grands centres dont Paris. L'ouvrage impressionnant mesure 180 m de long et est la propriété de la commune de Druyes depuis 1962. Le premier train a franchi le viaduc en 1884 et le dernier en 1942. Les rails ont été démontés en 1943 et sont allés sur le front russe.

Aujourd'hui, du haut de ce viaduc, un site de saut a été installé.

- Expositions dans le lavoir, au moulin à tan.

- Le plan d'eau qui reçoit l'eau des rivières souterraines de la région y compris l'eau du Panama (voir ci-dessous) par fortes pluies.

- Le site de Panama : dans les bois, au XIX° siècle, une rampe a été creusée dans la pierre pour rejoindre l'eau 6 mètres plus bas afin d'abreuver les animaux (beaucoup de prés étaient à cet endroit à cette époque). Travail ardu dans le sol pierreux qui a dû prendre plusieurs années. L'extraction de la pierre a permis de construire les murets de protections dans cette partie devenue un bois maintenant. Par ironie, la population surnomma l'endroit " Le Panama" par analogie au canal du même nom creusé à cette époque (carte IGN au 1/25000).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-viaduc-de-druyes-et-la-vallee-de-pana/>



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**